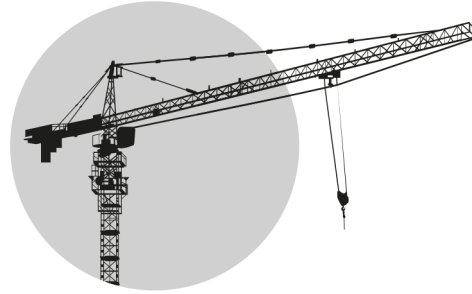


POUR GARANTIR DES EMPLOIS DE QUALITÉ, INCLUANT UN SALAIRE DÉCENT



LE SECTEUR MANUFACTURIER a été passablement malmené ces dernières années, alors qu'on a vu disparaître des centaines de milliers d'emplois de qualité dans toutes les régions du Québec. Comme si ce n'était pas assez, en appliquant ses mesures d'austérité, le gouvernement Couillard a déstructuré les organisations régionales qui participaient au développement des régions.

LE GOUVERNEMENT DOIT AGIR en matière d'investissement et de soutien aux entreprises du secteur manufacturier. Il doit faire valoir une vision du développement régional qui repose sur l'implication des acteurs du milieu, dont les organisations de la société civile, disposant des marges de manœuvre nécessaires.

EXEMPLES DE PROPOSITIONS INSPIRÉES DU MANIFESTE *VOIR LOIN, VISER JUSTE*

(il est possible pour les syndicats de les modifier ou d'en choisir d'autres)

- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À DÉVELOPPER** une politique de création d'emplois de qualité dans le secteur manufacturier dans toutes les régions du Québec.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À CRÉER** des lieux de concertation dans les régions, conviant les organisations de la société civile à participer au développement de projets créateurs d'emplois et favorisant l'insertion à l'emploi.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À SOUTENIR** une politique industrielle qui met en œuvre des mesures permettant aux chantiers navals du Québec de réaliser leur potentiel de croissance, notamment par la mise en place d'un programme de réaménagement des infrastructures. Qu'ils s'engagent à intervenir auprès d'Ottawa pour assurer aux chantiers navals du Québec une part équitable dans la construction de navires, dans l'entretien et dans la réparation des navires fédéraux.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À GÉNÉRER** des retombées économiques durables pour le Québec en imposant une obligation de contenu local pour les projets d'infrastructures d'envergure nécessitant des investissements publics.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À METTRE EN PLACE** les moyens nécessaires pour assurer aux travailleuses et aux travailleurs saisonniers une période de travail qui leur permet de bénéficier de l'assurance-emploi.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À INSTAURER** une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux et à organiser une collecte séparée, le tout dans une perspective de renforcement du système québécois de consigne du verre.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À NE PAS MODIFIER** l'article 50 de la Loi sur les normes du travail pour imposer le partage des pourboires.



POUR ASSURER L'UNIVERSALITÉ, L'ACCESSIBILITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS



MALGRÉ LES PRÉTENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC selon lesquelles il a retrouvé une marge de manœuvre budgétaire, les réinvestissements annoncés dans le budget 2017-2018 sont loin de compenser les compressions passées. Il faut continuer de documenter les effets néfastes du manque de ressources dans les services publics tant sur le plan des services offerts que sur celui des conditions de travail. Il faut démontrer les conséquences négatives qu'ont les coupes de services et la privatisation sur les plus vulnérables ainsi que sur la croissance des inégalités.

UNE PARTIE DE LA SOLUTION AU SOUS-FINANCEMENT des services réside dans l'augmentation des revenus de l'État et non dans la privatisation des services. À cet égard, le gouvernement doit être proactif dans la lutte contre les paradis fiscaux. Bien que le gouvernement du Canada porte une grande part de responsabilité dans ce dossier, le gouvernement du Québec peut aussi agir. Il pourrait d'ailleurs s'inspirer des recommandations unanimes des parlementaires québécois qui se sont penchés sur cette question et qui ont déposé leur rapport l'an dernier.

EXEMPLES DE PROPOSITIONS INSPIRÉES DU MANIFESTE *VOIR LOIN, VISER JUSTE*

(il est possible pour les syndicats de les modifier ou d'en choisir d'autres)

- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À RÉINVESTIR** massivement dans les services publics (santé et services sociaux, éducation, enseignement supérieur) afin qu'ils répondent aux besoins de la population dans toutes les régions.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À GARANTIR** une véritable accessibilité aux services éducatifs à la petite enfance (pour les centres à la petite enfance et les services de garde en milieu familial régis) en réinvestissant massivement et en mettant fin à la modulation des tarifs. Qu'ils s'assurent de la qualité du réseau et qu'ils rejettent toute forme de commercialisation visant à faire des profits sur le dos des enfants (garderies commerciales et services de garde en milieu familial non régis).
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À CESSER** d'avoir recours à la privatisation et à la sous-traitance dans les services publics.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À MAINTENIR** le caractère public des sociétés d'État telles la SAQ, Hydro-Québec et Télé-Québec.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À MENER** la lutte contre les paradis fiscaux en instituant des politiques qui permettent la récupération des montants qui échappent au fisc, dont l'imposition des dividendes reçus au Québec et qui ont fait l'objet de déductions à l'étranger, et qui reconnaissent l'aide professionnelle à l'évasion fiscale ou à l'évitement fiscal abusif comme une activité criminelle.



POUR UNE RÉFORME MAJEURE DE LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL

SALAIRE MINIMUM, CONGÉS, VACANCES, ÉQUITÉ DE TRAITEMENT, LICENCIEMENT COLLECTIF, ETC.



LE 1^{ER} MAI 2018, LE SALAIRE MINIMUM SERA HAUSSÉ DE 0,75\$ L'HEURE. Malheureusement, c'est nettement insuffisant pour sortir les gens de la pauvreté. Par nos programmes de redistribution de la richesse, nous subventionnons indirectement les emplois sous-payés. Les employeurs n'assument pas leurs responsabilités à cet égard.

LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS, SYNDIQUÉS OU NON, sont de plus trop nombreux à ne pas disposer de mesures adéquates pour favoriser la conciliation famille-travail-études.

LA CSN EST MEMBRE DE LA COALITION 5-10-15 et elle poursuivra ses efforts pour faire modifier les normes minimales du travail, tout en œuvrant sur le front de la négociation pour faire des avancées sur ce terrain.

LORS DU RENDEZ-VOUS NATIONAL SUR LA MAIN-D'ŒUVRE, qui s'est tenu l'an dernier, le gouvernement a annoncé le dépôt d'un projet de loi modifiant les normes du travail. Le premier ministre Couillard a aussi annoncé qu'il réglerait les agences de placement de personnel, lieux où s'exprime l'exploitation la plus éhontée.

LA CSN PLAIDE POUR UNE RÉFORME MAJEURE DE LA LOI. Les enjeux sont nombreux : permettre une meilleure couverture en élargissant la définition de salarié ; mettre fin aux disparités de traitement en fonction du statut d'emploi ainsi que pour les assurances et les régimes de retraite ; améliorer les dispositions touchant la conciliation famille-travail-études ; encadrer les pratiques de prêt de main-d'œuvre dans le cas d'activités saisonnières, etc. Nous devons être mobilisés afin que cette réforme assure une meilleure protection des personnes en emploi.

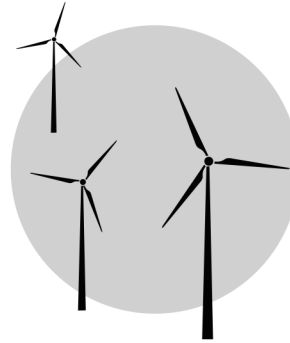
EXEMPLES DE PROPOSITIONS INSPIRÉES DU MANIFESTE *VOIR LOIN, VISER JUSTE*

(il est possible pour les syndicats de les modifier ou d'en choisir d'autres)

- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À MODIFIER** la Loi sur les normes du travail et le Code du travail pour permettre 5 jours de préavis lors d'une modification de l'horaire de travail, 10 jours de congés payés pour maladie ou responsabilités familiales, la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure le plus rapidement possible, l'introduction d'une formule d'indexation, et l'élimination des discriminations faites notamment en vertu des statuts d'emploi, des échelles de salaire abusives et de la rémunération (salaire, régime de retraite, assurance collective).
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À METTRE EN PLACE** un cadre législatif visant les agences de placement de personnel, notamment en obligeant l'obtention de permis et une preuve de solvabilité des entreprises ; en assurant l'égalité de traitement ainsi que l'application de la convention collective, le cas échéant ; en les contraignant à donner un contrat écrit ; en interdisant l'imposition de frais aux salarié-es ; en rendant accessibles des postes permanents, etc.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À ADOPTER** une loi-cadre permettant la conciliation famille-travail-études qui s'applique à tous les employeurs, y compris au gouvernement du Québec et aux organismes gouvernementaux.



POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



LA CSN DOIT SE PRÉOCCUPER DE L'ENVIRONNEMENT et investir le champ des changements climatiques. Les enjeux et les débats sur ces questions ne sont pas toujours faciles. Cela dit, il est possible de développer une vision qui conjugue les emplois, le soutien des personnes et la protection de l'environnement.

NOUS DEVRONS FAIRE DES PRESSIONS SUR LE GOUVERNEMENT afin que tous les moyens soient mis en œuvre pour atteindre la cible de réduction de 37,5 % d'ici 2030, adoptée par le Québec en 2015. Déjà, nous subissons les effets des émissions de gaz à effet de serre et rien n'indique que cette cible sera atteinte à moins que le gouvernement ne donne un coup de barre et n'investisse les sommes nécessaires.

NOUS N'AVONS PAS LE CHOIX. Nous ne garantirons pas la sauvegarde de nos emplois en ne faisant rien, au contraire.

EN MATIÈRE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES, le gouvernement doit responsabiliser les entreprises et les soutenir. Il doit les inciter à développer et à utiliser des technologies propres ainsi qu'à se conformer aux certifications environnementales.

EXEMPLES DE PROPOSITIONS INSPIRÉES DU MANIFESTE *VOIR LOIN, VISER JUSTE*

(il est possible pour les syndicats de les modifier ou d'en choisir d'autres)

- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À FAVORISER** une transition énergétique qui repose sur la création et le maintien d'emplois décents en assurant le développement de programmes de formation de la main-d'œuvre (y compris pour les travailleuses et les travailleurs déjà à l'emploi).
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À ÉLABORER** une stratégie pour aider les entreprises à développer et à utiliser des technologies propres ainsi qu'à respecter les certifications environnementales.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À EFFECTUER** des modifications au projet du réseau électrique métropolitain (REM) pour que celui-ci n'encourage ni ne vise la privatisation du réseau de transport collectif du Grand Montréal. Qu'ils s'engagent à en faire un projet respectueux des principes de développement durable, qui s'intègre efficacement dans le réseau existant. Qu'ils s'engagent à inclure l'obligation de contenu local.



POUR RENFORCER LA DÉMOCRATIE



APPUI AUX MÉDIAS

MALGRÉ L'ANNONCE D'UN SOUTIEN FINANCIER AUX MÉDIAS LORS DU BUDGET 2017-2018, ce ne sera pas suffisant pour mettre fin à la crise qui secoue les médias traditionnels. Nous devons continuer à exercer les pressions nécessaires auprès du gouvernement afin que des ressources soient déployées pour assurer partout au Québec une information de qualité, pilier essentiel de notre démocratie.

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA CSN FAIT LA PROMOTION D'UNE RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN AU QUÉBEC. Elle a participé à la consultation publique qui a précédé la tenue des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques qui se sont déroulés en 2003. Elle a également présenté un mémoire à la commission spéciale sur la réforme de la Loi électorale. Depuis, chaque fois qu'une occasion lui est offerte, la CSN fait connaître ses positions sur le mode de scrutin afin qu'il soit plus représentatif des choix de la population.

AU PRINTEMPS 2015, LA CSN A PARTICIPÉ À DES RENCONTRES

avec des groupes de la société civile et des représentants de partis politiques afin de relancer une démarche devant mener à un engagement ferme des partis politiques pour modifier le mode de scrutin. À ce jour, les partis d'opposition (Parti Québécois, Québec solidaire, Coalition avenir Québec) travaillent sur la base de l'avis du Directeur général des élections traitant des modalités d'un mode de scrutin mixte compensatoire et essaient d'en arriver à un consensus. La réussite de cet exercice pourrait donner suite à une commission extra-parlementaire où la société civile serait invitée à donner son opinion sur le consensus des partis d'opposition.

CETTE CONSULTATION PERMETTRAIT LA PARTICIPATION

des conseils centraux, des syndicats et des groupes de la société civile, et constituerait un excellent moyen pour relancer le débat et favoriser la prise de position.

EXEMPLES DE PROPOSITIONS INSPIRÉES DU MANIFESTE *VOIR LOIN, VISER JUSTE*

(il est possible pour les syndicats de les modifier ou d'en choisir d'autres)

- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À METTRE EN PLACE** des politiques pour assurer la pérennité de la presse écrite afin de maintenir une information de qualité partout au Québec.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À RÉFORMER** le mode de scrutin au cours du premier mandat suivant l'élection québécoise.

